

Intitulé de la journée du 18/04/23 à Nanterre : "Comment croiser les regards et les savoirs - en associant les habitants des quartiers populaires - pour nourrir la politique de la ville ?"

Elle s'articulera en deux temps.

> Une matinée permettra de poser les enjeux liés à la politique de la ville et l'implication habitante, et de porter une réflexion sur comment la parole des habitants peut nourrir les futurs contrats de ville.

> L'après-midi sera dédiée à des retours d'expériences de dynamiques participatives inspirantes en quartiers populaires.

Intervention d'Isabelle Bouyer au nom du Mouvement ATDQM :

ex déléguée nationale, membre de l'équipe nationale des Ateliers du Croisement des savoirs – et de profession travailleuse sociale, dans les QPV pendant 20 ans notamment sur des actions collectives dans le cadre du FSLogement et ORU, dans la Marne.

INTRODUCTION :

Merci pour cette invitation car la question de la participation des citoyens est désormais au coeur des préoccupations de bon nombre d'institutions, collectivités, et elle s'inscrit dans le « choc de participation » préconisé par le PR en 2018. 2 des institutions aujourd'hui mandatées pour organiser la participation citoyenne sont Le CESE avec les Conventions Citoyennes, ou le CNLE qui a quadruplé le nombre de personnes concernées par la pauvreté pour arriver à moitié de ses membres, ou pour l'impulser avec des Pôles ressources Politique de la ville comme le vôtre, qui nous sollicitent régulièrement pour présenter les conditions de la participation des plus pauvres de nos citoyens, qui sont justes (!) 2,2 millions à vivre en situation de très grande pauvreté en France, soit avec moins 40 % du revenu médian (752€ en 2020).

Il est clair que jamais nous n'entendons ni ne cherchons à recueillir les analyses des plus pauvres, car des conditions spécifiques sont nécessaires au préalable, pour atteindre l'objectif de réellement faire changer la société pour plus de justice et de droits, avec comme boussole que la vie de ces millions de personnes et familles elle change vraiment.

Désormais donc nombre de processus dits de participation citoyenne sont mis en place comme dernièrement donc les conventions citoyennes pour le climat ou de la fin de vie, les Conseils citoyens, etc... Tout cela 25 ans après la **Loi d'orientation de 98 de lutte contre les exclusions** et son article 151-1 du Code de l'action Sociale et des familles qui prône cette participation des personnes en situation de grande pauvreté, ainsi que la connaissance du vécu de la grande pauvreté, dispensée par les personnes concernées elles-mêmes, notamment dans les centres de formation.

Mais comme le disait très justement Nicolas Duvoux, Pdt du Conseil scientifique du CNLE jeudi dernier lors de sa séance plénière, prenons garde à ce que la participation ne soit pas utilisée comme une forme de légitimisation des institutions, en sachant que le risque d'instrumentalisation est toujours là.

LA QUESTION DE LA PARTICIPATION DES PLUS PAUVRES : UN ENJEU DEMOCRATIQUE MAJEUR

en 4 points :

- la démarche du Croisement des Savoirs et des Pratiques©

- les résultats de notre étude menée avec les personnes en situation de grande pauvreté, membres du Mouvement ATDQM et participantes aux Conseils citoyens
- les repères principaux / participation des personnes en situation de pauvreté (valables pour tous)
- la vidéo du CLSTS d'Occitanie sur les freins, les motivations et les conditions de la participation

1) La Démarche du Croisement des Savoirs et des Pratiques©

Lors d'un séminaire au sein du Mouvement ATDQM, une militante QM parlait de son expérience de la participation. Elle disait à propos de la participation : *« ce n'est pas quand tout le monde parle de vous et pour vous. Et lorsque vous essayez de vous exprimer ou de vous expliquer, on vous ignore, on vous traite avec condescendance ou on déforme vos paroles et on les utilise contre vous. Vous vous sentez complètement impuissant ».*

C'est Miranda Fricker³ une philosophe féministe anglaise, qui a conceptualisé en 2007 cette profonde injustice liée au savoir en la nommant **injustice épistémique**. Elle désigne la remise en question de la capacité d'un individu de se positionner comme producteur de savoir dans le discours.

Sous l'impulsion de J. Wresinski, le Mouvement ATD Quart Monde a, dès sa création à la fin des années 50, construit collectivement une épistémologie (une étude de la connaissance) inédite en même temps qu'une démarche originale : le Croisement des savoirs et des pratiques© (marque déposée). Il rejoint en cela des parcours analogues entrepris ces dernières décennies dans les domaines de l'émancipation des femmes, des peuples premiers, ou des victimes de racismes.

Pour mener notre combat, ATD Quart Monde expérimente depuis plus de 20 ans la démarche du Croisement des savoirs et des pratiques© en recherche-action et en formation. Cette démarche est la **mise en œuvre du partenariat avec les personnes en situation de grande pauvreté**. L'enjeu de la démarche et sa finalité sont que nos sociétés et nos institutions parviennent à éradiquer la misère, à réaliser pleinement les principes et les valeurs démocratiques qui les fondent.

Le partenariat avec les personnes en grande pauvreté est la clé de voûte des politiques d'actions de lutte contre l'exclusion, il constitue **un levier pour le développement économique, social et culturel**, parce que les personnes confrontées à la grande pauvreté portent des connaissances liées à leur expérience de vie, à leur rapport avec leur environnement, avec les institutions, qui sont essentielles à nos sociétés et à tout un chacun.

Ne pas tenir compte de l'intelligence, des capacités de raisonnement, d'analyse et des pratiques de ces personnes, représente une atteinte à leur dignité et un gâchis considérable, une aberration dans la construction de nos politiques et de notre société, qui se privent de fait du savoir d'une partie de sa population.

Force est de constater que les savoirs sollicités pour comprendre les réalités sociales, pour les transformer, sont les **savoirs scientifiques et les savoirs d'action** ou opérationnels. **Les savoirs de vie des personnes en grande pauvreté ne bénéficient pratiquement d'aucune reconnaissance, ni d'aucun statut.**

La non prise en compte de ces savoirs du vécu de la pauvreté, absolument complémentaires des savoirs scientifiques et des savoirs d'actions, le cloisonnement entre ces différents savoirs, sont pour ATD Quart Monde **des facteurs qui expliquent la persistance et l'aggravation de la pauvreté et des exclusions.**

Nous sommes donc à la recherche de nouvelles pratiques qui consiste à **établir un équilibre des pouvoirs** dans la relation intervenants-personnes concernées par la grande pauvreté, à renforcer les conditions d'une inter-compréhension, ouvrant sur un réel partenariat entre les parties en présence. Car il est clair que les personnes veulent pouvoir réaliser leurs projets de vie, exercer l'ensemble de leurs droits fondamentaux tout comme exercer leurs responsabilités en lien avec d'autres.

Notre démarche du Croisement des Savoirs et des Pratiques, qui n'est pas une méthode (!) repose sur une certitude : **toute personne, même la plus démunie, détient les moyens de comprendre et d'interpréter sa propre situation.** C'est l'analyse de leur propre vécu qui est le point de départ d'une construction de savoirs croisés.

Nous cherchons ainsi à identifier les conditions qui permettent aux professionnels, élus etc et aux PSP de travailler ensemble, en se comprenant réellement. Trop souvent la relation entre PSP et pro, censés les aider, est une relation biaisée, piégée, tendue, pleine de malentendus et de méconnaissances, chacun étant sur ses gardes, chacun interprétant souvent de travers l'intention de l'autre. Ce qui engendre des souffrances de part et d'autres.

Notre **démarche de CDS** a été initiée pour justement améliorer la compréhension entre les parties en présence, à partir d'un travail sur les représentations mutuelles **et** sur une analyse croisée des logiques qui animent d'une part les PSP et d'autre part les professionnels (tout cela à partir de récits de situations).

Cette démarche établit les conditions pour passer d'une expérience individuelle (de pauvreté) à un savoir transmissible.

Comme exposé tout à l'heure, **le principe est basé sur la reconnaissance que le savoirs basé sur l'expérience de vie a autant de valeur que les savoirs académiques et les savoirs pratiques.**

Et la reconnaissance de l'égalité de ces savoirs a été pour la 1ère fois en France inscrite par décret du 06 mai 2017 dans la définition française du travail social, issue des travaux menés au sein du HCTS.

2) Pour apporter notre contribution à cette journée sur la question des freins et des motivations des personnes en situation de pauvreté à participer à la vie démocratique, je vous propose de vous partager notre **ETUDE menée en 2021 nommée : « la participation des personnes les plus éloignées dans les conseils citoyens : état des lieux et propositions »**, et réalisée pour l'ANCT dont le rapport vient de paraître et est intitulé : « Les démarches participatives dans les quartiers prioritaires 2014-2023 »

Comment avons-nous procédé ? :

- nous avons interrogé une trentaine de **membres d'ATD Quart Monde** ou sympathisants, ayant l'expérience de la pauvreté pour les deux tiers d'entre eux, membres dans 23 conseils citoyens différents.

- nous avons interrogé une dizaine **d'acteurs associatifs ou institutionnels**, chargés de la mise en place, l'accompagnement ou de l'animation de conseils citoyens sur des territoires où nous avons fait une co-formation en CDS en 2015, au moment de la mise en place des CC (avec Profession

Banlieue et 7 villes du 93 avec des élus, des délégués du Préfet des acteurs de la Politique de la ville...).

- Nous avons **travaillé pendant deux jours** avec des membres d'ATD Quart Monde ou sympathisants, pour tirer des analyses ensemble à partir des premiers résultats des entretiens.

=>Ce que nous avons tiré comme enseignements de ce travail, et qui rejoint un certain nombre d'autres travaux sur le sujet :

a) 1^{er} enseignement : une partie des habitants pourtant bien présents dans les quartiers prioritaires, **ne sont pas représentés dans les conseils citoyens : ce sont les jeunes, les personnes récemment arrivées en France, les personnes en situation de pauvreté.**

=> **Réussir à associer ces personnes aux Conseils citoyens est un enjeu primordial. Sans elles, des éléments d'analyse des besoins et d'adaptation des actions** continueront toujours à manquer, et la Politique de la Ville aura du mal à atteindre son but.

=> Donc pour réussir la représentativité des Conseils citoyens et rejoindre les habitants qui manquent encore, **nos propositions** sont les suivantes :

- **Poursuivre le tirage au sort**, mais en réfléchissant à des modalités différentes, tant au niveau des listes utilisées qu'au niveau de la prise de contact avec les personnes tirées au sort.

- **Continuer à mobiliser les habitants** par l'appel aux volontaires, en allant au-devant d'eux dans les quartiers, en favorisant l'invitation par des personnes «relais».

- **Trouver des modalités de fonctionnement** qui permettent à certains moments d'associer des habitants plus ponctuellement, sur des thématiques précises qui les intéressent.

- Mettre en place **une véritable mission d'animation** des Conseils citoyens, car la place que peuvent prendre les personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion est clairement liée à la qualité de l'animation (créer un climat de confiance - libérer et réguler la parole – réguler les conflits, tensions - etc)

=>Les conséquences d'une non représentation de ces catégories de personnes dans les CC, et globalement peu entendus dans la PoV, sont que leurs besoins, les idées d'actions qu'ils pourraient avoir **risquent fort de ne pas être pris en compte, et donc qu'on « passe à côté » des réponses à mettre en place**, alors que c'est sans doute eux qui auraient le plus besoin que leur situation change (ils connaissent la pauvreté, les difficultés d'intégration, les difficultés d'insertion...).

=> Nous avons conscience que les CC ne sont pas forcément la seule forme de participation des habitants, mais la plus répandue et la plus structurée a priori.

b) 2^{ème} enseignement : **Si on veut que la Politique de la ville se nourrisse de ce que vivent et ce que pensent ces personnes actuellement peu entendues, il est primordial de se demander comment les atteindre.**

Quels moyens mettons nous en place pour les inviter à participer au CC ou d'autres instances où elles peuvent exprimer leurs difficultés, leurs idées ?

Quels moyens humains ? Quelles stratégies ?

Dans l'étude que nous avons fait, à partir des observations tant des conseillers citoyens que des professionnels, on dégage des éléments précis pour réussir à mobiliser de nouveaux habitants dans les Conseil citoyens (ou d'autres instances participatives), par exemple :

- **Cumuler le tirage au sort avec l'appel au volontariat** par des moyens de communication multiples (médiats, flyers simples et attractifs), mais surtout une invitation et si besoin un accompagnement par des personnes déjà impliquées : relais bien implantés, associations, habitants eux-mêmes, partenaires...
- **Se déplacer vers les habitants**, en faisant du porte à porte, en rejoignant des événements existants dans le quartier, en créant des tables citoyennes.
- **Travailler en commissions thématiques** sur des sujets qui intéressent les habitants, pour permettre une implication ponctuelle et éventuellement un engagement progressif dans le Conseil citoyen (ou une autre instance participative)
- **Lever des obstacles concrets à la participation**, tels que la garde des enfants.
- **Faire connaître les projets et les avancées** auxquels le Conseil citoyen a contribué pour motiver de nouvelles personnes à rejoindre le Conseil citoyen.

Même s'ils ne sont pas présents dans les réunions, comment travaillons nous avec les personnes présentes (habitants, associations...) pour qu'ils essaient eux d'entendre les habitants les plus éloignés, faire remonter leur parole ?

Il paraît important de faire travailler les Conseillers citoyens sur **leur rôle de porte-parole de tous**, et en particulier des habitants les plus défavorisés, et proposer des formations leur permettant de mieux appréhender ce rôle et d'acquérir des techniques pour cela.

✓ Systématiser dans l'ordre du jour des Conseils citoyens un temps pour faire remonter les demandes et propositions venant des autres habitants.

✓ Continuer à travailler sur la communication entre le Conseil citoyen et les autres habitants du quartier, en particulier autour des avancées, des suites données aux demandes ou propositions issues du quartier.

c) 3ème enseignement : Dans les réunions, même si les habitants sont présents, il n'est **pas toujours facile pour eux de dire ce qu'ils pensent**, ce qu'ils voudraient, en particulier pour les personnes ayant le plus de mal à s'exprimer

L'animation apparaît comme déterminante pour permettre une vraie participation des personnes peu habituées à ce type d'instance, peu à l'aise pour s'exprimer, pour se saisir de toutes les informations... : dédier des vrais moyens à l'animation, avec des animateurs compétents pour travailler avec des personnes ayant des niveaux de connaissance, d'instruction différents est primordial.

L'animateur ne doit pas être là seulement sur les temps de réunion, c'est une **mission beaucoup plus large** pour soutenir la dynamique de participation des habitants dans la durée : mobiliser des nouvelles personnes, remobiliser des personnes qui peuvent se décourager à certains moments face à la lenteur des avancées, garder le lien quand à certains moments, des personnes ne peuvent plus participer en raison de leurs difficultés de vie etc.

Chercher des techniques d'animation permettant une vraie expression de tous est également essentiel.

3) LES POINTS DE REPÈRES pour ATDQM

Dans toute notre expérience, et en particulier au sein des **Universités Populaires Quart Monde et le Croisement des savoirs et des pratiques avec les personnes en situation de pauvreté**, nous avons acquis **des points de repères forts** qui nous paraissent bien en lien avec les enjeux de la Politique de la Ville, et de la participation des Habitants dans cette politique.

=> **Voir le livret Réussir la participation de tous et toutes – Petit guide pour agir que l'on vous a remis.**

- il s'agit d'**atteindre les personnes les plus éloignées**, pour partir de leur réalité et de leur analyse : c'est elles qui ont le plus besoin que leur vie change, c'est elle qui peuvent nous amener des compréhensions, des idées d'actions que nous n'avons pas encore.

- il s'agit de **remettre de l'égalité dans les pouvoirs, déjà au niveau du dialogue**, entre personnes en situation de pauvreté (habitants), ayant le savoir du vécu, professionnels ou bénévoles, et élus ayant leurs savoirs d'action. Pour cela, la préparation en amont des rencontres avec les techniciens ou les élus apparaît essentielle, pour permettre aux habitants de gagner du pouvoir parce qu'ils ont partagé des constats, des analyses, parce qu'ils sont un collectif. Encore faut-il que les élus acceptent ce partage du Pouvoir et se laisse transformer sans décider des conclusions avant, donc cela nécessite un changement de posture qu'il faut réussir à gagner...

- **réussir à croiser les savoirs** (issus de l'expérience de vie, issus de l'action de terrain, éventuellement issus de la recherche) pour arriver à une connaissance plus fine de la réalité, pour arriver à des propositions plus pertinentes.

- mais **pour croiser les savoirs, il faut d'abord les construire**, et qu'ils puissent s'exprimer librement : le travail **en groupes de pairs permet cette construction d'une analyse à partir des expériences et connaissances de chacun.**

- **L'animation permet de croiser les savoirs dans un cadre qui permet d'entendre tous les participants et de co-construire des analyses et des propositions. Ce cadre évite d'aboutir à de l'affrontement stérile** (même si on peut passer par des moments de confrontation).

Mais avant tout cela, la première question à se poser est :

Qu'attendons-nous de cette participation, puis : Jusqu'où sommes nous prêts à aller ? Que sommes nous prêts à entendre ? À prendre en compte ? A changer ? (*cf tout ce que nous disons dans le livret participation à ce propos*)

En tant que techniciens ? En tant que responsables institutionnels ? En tant qu'élus ?

A quoi pouvons-nous nous engager vis à vis des habitants ?

Citation d'un élu (tiré du rapport ANCT) suite à la CO formation en Seine St Denis en CDSP de 2015.

« Il y a un écueil dans lequel on tombe très souvent je pense, c'est qu'on lance des concertations ou une participation la plus démocratique possible mais, en sachant très bien ce que l'on en attend. On sait déjà ce que l'on aimerait qu'il en sorte, pour être honnête. Je pense qu'il y a là un frein à une réelle participation. Avoir l'audace et prendre le risque que sorte de la participation quelque chose qui peut être éventuellement pas pareil que ce que l'on attendait). »

3) Les Freins/obstacles, motivations et conditions de la participation des personnes en situation de pauvreté : présentation des travaux menés par des militants QM et personnes accueillies dans une Maison de la solidarité de Haute Garonne en Occitanie

=> VIDEO DU CLTS / : <https://www.youtube.com/watch?v=YxRxKyGXgNo&t=459s>

ECHANGES AVEC LA SALLE

CONCLUSION

La participation dont nous parlons est une participation qui va bien au-delà de la consultation. Une participation qui fait appel à la connaissance et à l'intelligence des personnes concernées par la pauvreté. Son objectif : améliorer leurs conditions de vie et l'accès aux droits de tous et toutes, dont les plus défavorisés, et lutter contre les injustices et les discriminations. Une participation avec pour enjeu la justice sociale pour une démocratie qui ne laisse personne de côté.

« Considérer les progrès de la société à l'aune de la qualité de vie du plus démuné et du plus exclu est la dignité d'une nation fondée sur les Droits de l'Homme » : cette phrase a été gravée à l'entrée du CESE à l'occasion du 20ème anniversaire du Rapport Wresinski.

BIBLIOGRAPHIE :

- **Le Croisement des pouvoirs** – Croiser les savoirs en formation recherche action – sous la direction de Claude Ferrand
- **Réussir la participation de tous et toutes – petit guide pour agir**

LIENS :

- le rapport d'ATDQM sur la participation des personnes très pauvres dans les Conseils citoyens :

<https://www.atd-quartmonde.fr/la-participation-citoyenne-un-long-chemin/?highlight=rapport%20conseils%20citoyens>.

- le lien vers la **vidéo du Comité Local Travail Social et développement social d'Occitanie** :

<https://www.youtube.com/watch?v=YxRxKyGXgNo&t=459s>